

Appendice (T.)

6 août.

C'est le rapide de la Gabelle qui offre les premières difficultés au flottage du bois en radeaux. Il a cependant été descendu en toute sûreté des radeaux de bois scié, mais les risques étaient si grands que les propriétaires des moulins aux Grès ont cru devoir continuer leur glissoire en madriers, jusqu'à une baie qui se trouve plus bas. Le bois libre peut passer sans difficulté dans ces rapides; mais on y ferait de grandes améliorations en y construisant des bômes pour conduire le bois dans les meilleurs chenaux entre les îles et les rescifs qui forment les rapides. Depuis le haut de la Gabelle jusqu'aux Grès, le courant est rapide mais très sûr pour le flottage des bois dans toutes les saisons. Les Grès forment un obstacle sérieux pour le flottage du bois, même du bois libre; la rivière se trouve ici divisée par un nombre considérable d'îles et de rochers, entre lesquels l'eau se fraye un passage dans toutes les directions imaginables en formant des courans divergeans qui jettent le bois sur les îles et sur les rochers et lui causent un dommage considérable, et qui quelque fois le détruisent entièrement en le brisant ou le broyant sur les rochers, par l'action de l'eau; la hauteur de la chute est d'environ 22 pieds, mais varie suivant la hauteur de l'eau dans la rivière.

Depuis les Grès jusqu'à Shawenegan, la rivière est profonde et l'eau est tranquille, à l'exception des rapides de la Pointe Chevalier où le courant est rapide et où le bois va se jeter sur les battures et sur les rochers, mais il n'est pas nécessaire d'y rien faire vu que l'on a bien peu de difficulté à y faire passer le bois.

Les chutes de Shawenegan, sont situées à environ 21 milles au-dessus de l'embouchure de la rivière St. Maurice, et offrent la seconde difficulté sérieuse à la descente des bois; la chute est de 135 pieds, dans une distance de neuf cents pieds, en mesurant à travers le coude que fait le terrain, mais la distance est beaucoup plus considérable si l'on suit la marche du courant autour de la pointe vers le sud; la hauteur de la chute varie, — elle est moins considérable dans les hautes que dans les basses eaux. La chute se partage en trois branches: la branche sud se réunit à celle du milieu et à la principale au-dessous de la première chute, et les deux branches forment une grande nappe d'eau qui tombe dans un bassin entouré de rochers et forme un gouffre où l'eau tourne avec violence; le bois y est retenu et broyé sur les rochers de manière à être considérablement endommagé et quelquefois totalement détruit. Le courant prend alors une direction nord, forme presque un angle droit avec la chute principale, et descend avec une grande rapidité par une gorge étroite de rochers dans le grand bassin d'en bas. La branche nord se sépare de la branche principale au-dessus de la première chute, et se réunit au grand chenal au-dessous de toutes les chutes et à environ 600 pieds au-dessous du bassin d'en bas. Le bois de construction et le bois de sciage sont quelquefois brisés en deux par la violence avec laquelle ils se précipitent sur les rochers en descendant ces chutes. Dans les hautes eaux, une partie de l'eau se fraye un passage à travers la pointe qui se trouve indiquée sur le plan, mais qui vient à sec dans les basses eaux. Depuis les chutes de Shawenegan jusqu'aux Hêtres, la rivière est profonde et le courant n'est pas bien rapide.

On ne considère pas que le rapide des Hêtres cause de grands retards ou de grandes dépenses dans le flottage du bois, mais ces rapides sont partagés par plusieurs îles. On pourrait y faire de grandes améliorations en y construisant des bômes de direction qui conduiraient le bois dans le meilleur chenal. Depuis les Hêtres jusqu'à la Grande Mère, l'eau est profonde et coule paisiblement.

La Grande Mère est partagée en trois chutes par des îles qui la coupent immédiatement au haut de la chute qui est presque perpendiculaire et qui a trente

à quarante pieds de haut: nous n'avions pas instruction de faire aucune estimation sur le coût des glissoires à cette chute, vu qu'elle est censée offrir moins de difficultés que Shawenegan ou les Grès, ceci est bien vrai: mais quelles que soient les améliorations que l'on fasse dans cette rivière, ces améliorations seront rien moins que satisfaisantes si elles ne s'étendent point à la Grande Mère, le coût n'en serait que d'environ deux mille six cents quarante sept louis, huit shélins et deux deniers; et je recommande fortement que ce montant soit ajouté aux estimations, si l'octroi rencontre l'approbation du gouvernement.

En considérant mûrement les obstacles naturels qui s'opposent au flottage des bois en radeau dans la rivière St. Maurice et qui consistent dans la hauteur des chutes qui exigent des glissoires, le nombre des rapides qu'il s'agit d'améliorer, le peu de cours paisible que présente la rivière entre les chutes et les rapides, les grands déboursés qu'il faudrait faire nécessairement pour la construction de glissoires à radeaux pour ces chutes élevées, et pour améliorer tous les autres rapides, comparés à ceux qu'il faudrait pour y construire des glissoires à bois libre; et considérant le taux de péages élevés, que le gouvernement devra imposer sur le bois qui y passera s'il veut être indemnisé des deniers qu'il y placera; et considérant d'un autre côté les avantages naturels, les courans rapides, les rives propices sur lesquelles le bois s'arrête rarement et la courte distance de 27 milles qui se trouve entre la Grande Mère et le St. Laurent et les déboursés comparativement légers qu'exige la construction de glissoires à bois libre et l'amélioration des rapides, M. Merrill et moi en sommes venus à la conclusion que ce serait consulter les meilleurs intérêts du gouvernement, ainsi que les intérêts des personnes qui se proposent de faire du bois de construction dans cette rivière, que de recommander la construction de glissoires à bois libre n'ayant que six pieds francs en largeur, ainsi que la construction de bômes publiques à l'embouchure dans le St. Laurent.

Les messieurs des Trois-Rivières qui sont intéressés à ces améliorations, ont surtout porté notre attention aux chutes de Shawenegan et des Grès comme formant les plus grands obstacles qui s'opposent à la descente des bois et les seuls endroits qui, pour le présent, exigent des améliorations.

Les plans transmis ci-joints indiquent ces deux localités et les endroits que l'on trouve les plus favorables à la construction des glissoires à bois libre avec les jetées nécessaires, les bômes, etc. Outre ceux qui sont mentionnés sur le plan, un bôme de direction sera encore nécessaire depuis la tête de l'île de la chute, au-dessus de Shawenegan jusqu'au rivage sud; ainsi que les bômes publiques qu'il faudra à l'embouchure de la rivière. Ces bômes ne sont pas indiqués sur les plans, mais le coût est compris dans les estimations suivantes, savoir:—

GLISSOIRES, BÔMES, JETÉES, CHAUSSÉES, ETC., A SHAWENEGAN.				
	Pied.	s.	d.	£ s. d.
Bois pour les quais (cribs) chausées et bômes.	30,610	à 3	7½	1237 16 3
	Verges cubes.			
Pierre pour les remplir.	3,172	à 3	6	555 2 0
	Pieds cubes.			
Bois pour la glissoire et tête.	21,140	à 0	10	801 4 3
	Verges cubes.			
Excavation dans le roc.	500	à 5	0	125 0 0
	lbs.			
Chevilles	1,773	à 0	4½	33 4 10½
Chaînes	28,385	à 0	4	473 1 6
Deux ancres	à	£10		20 6 0
	£3325 8 11½			

Appendice (T.)

6 août.